

La liste des structures et personnes présentes et excusées est jointe au compte rendu.

ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE

- Présentation du dispositif « Tous en vacances »
- Bilan du dispositif régional Tous en vacances 2005-2010
- Recensement des besoins des acteurs locaux
- Présentation des pistes d'actions pour 2011
- Avis, besoins et questions des structures présentes.

DEROULEMENT

PRESENTATION DES ACTIONS DE CHACUN DANS LE DOMAINE DE L'AIDE AU DEPART EN VACANCES

La responsable du service Schéma Projet au Conseil Général de la Vienne explique que le schéma gérontologique départemental 2010/2014 prévoit un soutien aux départs aidants/aidés. (Le projet doit être présenté par la structure locale).

Accueil Paysan fait part de ses expériences d'accueil spécifique dans le cadre d'un partenariat avec Vacances et Familles.

Le directeur du CREDES (un inter comité d'entreprise), explique l'intervention partenariale de son inter CE avec 500 Comités d'entreprise adhérents et leur volonté de développer un pôle d'accès aux vacances.

Le secrétaire national de l'ANCAV TT (un inter comité d'entreprise) précise que l'ANCAV souhaite impulser et accompagner la création de Maisons des Vacances à dimension régionale. Une résolution sera présentée à ce propos lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ANCAV TT.

Le responsable de la commission vacances du Comité d'Entreprise Thalès de Châtelleraut mentionne les différentes implications de son CE en partenariat avec le tourisme associatif, notamment avec Ekitour.

La conseillère en insertion souligne l'engagement de la **Mission Locale d'Angoulême** depuis 2005, pour soutenir le départ de jeunes en difficulté d'insertion (via Parcours Vacances, l'appel à projets de Vacances Ouvertes). Il est précisé qu'il s'agit pour certains jeunes d'une véritable introduction à la mobilité.

Le CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles) de la Ville de Niort met en place le dispositif Seniors en Vacances. Le CASC collabore par ailleurs avec Ekitour sur l'ensemble de leurs activités de sociales relatives aux vacances.

L'Association des Paralysés de France présente son dispositif national de départ en vacances : APF Evasion. Il s'agit de séjours organisés pour les personnes en situation de handicap physique (avec un accompagnement bénévole).

La représentante régionale de l'APF exprime sa préoccupation quant à la prise en compte du handicap physique dans les séjours proposés.

L'éducatrice spécialisée du SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) vient chercher des informations sur des départs en individuel pour les personnes suivies par le SAVS.

Le responsable de la commission vacances familiales du CE de la SNECMA à Châtelleraut mentionne, cette année l'aide de 800 familles pour le départ en vacances.

L'assistante sociale de la MSA des Charentes indique la priorité qu'ils ont donné au soutien au départ en vacances des familles comportant un enfant en situation de handicap.

Le conseiller action sociale de la MSA Sèvres Vienne précise les diverses actions menées par la MSA 79-86 : des départs de seniors, de familles ressortissantes à la MSA (via la caisse centrale MSA et Vacances Ouvertes) et un accompagnement de l'association France Parkinson Vienne.

Les caisses MSA ont été acteurs de l'aide aux producteurs laitiers au niveau régional en 2010.

Les caisses MSA étaient départementales jusqu'en avril dernier avec des actions donc assez diversifiées. Les caisses MSA ont fusionné en avril dernier et elles sont deux sur le territoire régional.

Le responsable de l'antenne régionale de la Ligue de l'Enseignement détaille le dispositif « Vacances pour tous » proposant des séjours aux familles et enfants.

Des structures locales présentes accompagnent la mise en place de départ en vacances pour différents publics. Ainsi :

- **Le CCAS de Châtelleraut** propose un séjour pour les aidants et leurs conjoints malades ou dépendants,
- **Le Comité Local France Parkinson Vienne** propose un séjour pour les aidants et les personnes atteintes de la maladie de Parkinson,
- **La MJC Centre de Vie Sociale des Renardières à Châtelleraut, les Amis de l'Ecole Laïque de Rochefort, le CSC des Minimes à Châtelleraut, le CSC de la Blaiserie à Poitiers, le Centre Familial des Couronneries à Poitiers** accompagnent des familles vers des départs en individuel ou en collectif,
- **La Mission locale de Haute Saintonge** accompagne des jeunes de 16-25 ans via Parcours Vacances.

Les principaux acteurs dans l'aide au départ avaient invité :

- **Les institutionnels aidant au financement** : l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, le Conseil Régional, les Caisses d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, les Conseils Généraux, les municipalités, ...
- **Les associations ayant des dispositifs d'aide au départ** : Vacances Ouvertes, Vacances et Familles, Ekitour mais aussi la Fédération des CSC, le Secours Populaire, le Secours Catholique, les Restos du cœur, ...
- **Le tourisme associatif à vocation sociale** : l'UNAT Poitou-Charentes et ses membres
- **Les structures locales** : centres socio culturels, associations, FJT, missions locales, CCAS, ESAT, SIAE, ...
- **Les Comités d'entreprise**, inter CE, Comité des œuvres sociales, Comités des activités sociales et culturelles, amicales...

Les personnes et structures présentes assuraient une représentation intéressante dans le domaine de l'aide au départ en vacances en termes de publics et de mode d'actions.

Il est à noter l'absence des Caisses d'Allocations Familiales (qui se sont excusées) et des autres associations redistribuant les aides aux projets vacances de l'ANCV (associations humanitaires et Fédération des Centres Socio-Culturels).

Voir Power point joint.

LES CONSTATS RELEVES PAR LES TROIS ASSOCIATIONS

- **Un accès aux aides vacances de droit commun limité car les démarches et les critères sont souvent compliqués**

Les personnes individuellement autant que les professionnels des structures locales accompagnant le départ en vacances ont du mal à s'y retrouver dans les aides au départ en vacances.

- **Une certaine inégalité sur le territoire régional**

Les aides sont souvent départementales.

Les territoires sont inégalement dotés en structures portant des projets vacances et en dispositifs d'aides au départ.

- **Des structures locales en difficulté**

Une partie des structures locales disent manquer d'information.

Leur capacité d'accompagnement est parfois limitée (manque de formation, manque de méthodologie, moyens humains limités)

- **Des populations encore trop peu soutenues**

- *Les salariés en parcours d'insertion*
- *Les personnes en situation de handicap*
- *Les personnes devant se faire remplacer : les exploitants agricoles, les aidants familiaux*
- *Les salariés n'ayant pas de Comité d'Entreprise...*

- **Des possibilités de départ via le tourisme associatif à vocation sociale, peu connues et usitées**

Le frein principal pour le départ en vacances est le manque de moyens financiers. Ces offres d'hébergement à coût souvent plus bas que celui du marché gagneraient à être connues.

- **Des acteurs non coordonnés**

Il y a à ce jour trop peu d'échanges entre les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain, ce qui limite la mise en place de réponses cohérentes sur le territoire.

Au final, ces dysfonctionnements limitent le nombre de départs en Poitou-Charentes.

➤ Les aides financières :

La question de la connaissance des aides nationales et locales et ce en temps réel est posée. Chacun n'ayant qu'une connaissance imparfaite de ce qui est disponible.

Echanges sur la mise en place de formulaires simplifiés entre les différents offreurs d'aide.

Les structures locales accompagnant des familles dans la mise en place de projets vacances doivent souvent avancer pour ces dernières car il y a un décalage entre le versement des arrhes qui est demandé de plus en plus tôt et le versement des aides financières.

L'importance de l'évaluation est soulignée par la représentante du Conseil Général de la Vienne. C'est elle qui permet ensuite de relancer des projets en les faisant évoluer.

➤ Les non partants :

Il est rappelé qu'en Poitou-Charentes sur 357.000 salariés des entreprises privées, 100.000 travaillent dans des entreprises de 1 à 10 salariés, 117.000 dans des entreprises de 11 à 49 salariés et 140.000 dans des entreprises de 50 salariés et plus.

Ce sont donc 217.000 salariés qui ne bénéficient pas d'un Comité d'Entreprise. Par ailleurs ce sont aussi les petites entreprises qui souvent connaissent de fort taux de contrats précaires et ou de bas salaires, il est important de réfléchir à trouver des solutions adaptées pour ces salariés qui, de fait, ont peu ou pas accès aux vacances.

➤ Les hébergements :

Concernant les structures d'hébergement, on remarque un manque de structures adaptées au monde du handicap fait remarquer l'APF.

Les constats présentés ci-dessus semblent globalement partagés par l'ensemble des présents.

LES ACTIONS ENVISAGEES PAR LES TROIS ASSOCIATIONS

Les trois associations travaillant depuis cinq ans pour favoriser le départ en vacances proposent :

➤ Un renforcement du dispositif « Tous en vacances »

Le travail d'accompagnement des acteurs locaux et des non partants doit être effectué chaque année afin de maintenir un nombre de départs constant.

Les trois associations affineront leur travail de développement en 2011.

Aujourd'hui, les trois associations proposent la mise en place d'un EVAD ou Espace Vacances – Aides au départ dont l'objectif est, à terme, d'augmenter sensiblement le nombre de départs grâce à une action régionale cohérente et visible.

Voici les principales actions proposées :

➤ Un travail de recensement de l'existant en région

Réalisation d'un recensement des acteurs locaux actifs dans l'aide au départ en vacances, des aides financières et des offres d'hébergement.

➤ Augmenter la visibilité de l'aide au départ en vacances dans la région

- Création d'un **Espace Vacances** (en regroupant les trois associations)
- Mise en place d'un **site internet** détaillant les aides et acteurs et les offres
- Création d'une **communication régionale** générique autour de l'aide au départ en vacances
- Organisation de **sessions départementales d'information sur les aides au départ**
- Mise en place de **formations gratuites** en région à destination des acteurs salariés ou bénévoles

➤ Améliorer la coordination des acteurs

Mise en place d'un réseau régional : ce réseau aura pour but de dégager des axes de travail. Les méthodes de travail seront déterminées par ses membres, mais il semble qu'un comité se réunira 3 à 4 fois par an et des sous-commissions seront organisées sur des thématiques précises.

CONCLUSION

La réunion avait pour but d'échanger autour des aides au départ en vacances afin d'aboutir à des constats partagés et des actions à envisager. L'affluence et la diversité des participants (institutionnels, têtes de réseau, acteurs de terrain), l'adhésion apparente de ceux-ci aux constats partagés, la richesse des débats et surtout la volonté d'implication spontanée de bon nombre de ces acteurs au comité de pilotage confirment la pertinence de la dynamique engagée sur le territoire afin de trouver des solutions innovantes pour que le droit aux vacances devienne une réalité pour le plus grand nombre.

Vacances Ouvertes, Ekitour et Vacances et Familles vont présenter au Conseil Régional Poitou-Charentes l'ensemble des actions présentées ci-dessus. Les acteurs locaux seront informés de l'avancée de ce projet et sollicités pour y prendre part en 2011.

D'ores et déjà des structures se sont dites intéressées pour participer au réseau régional : l'Association des Paralysés de France, l'Association France Parkinson Vienne, la Ligue de l'Enseignement, l'UNAT Poitou-Charentes, le CREDES, l'ANCAV TT, le CASC de Niort, le CE SNECMA Services, l'ANCV (sous réserve), la MSA Sèvres Vienne.